

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

S.I.V.O.S Coulgens-Jauldes

Mairie de Coulgens

16560 COULGENS

☎ 05.45.63.90.62 ✉ coulgens-jauldes.sivos@jauldes.fr

Coulgens

École Alexis Desmoulin ... 05.45.63.98.90

Garderie et cantine 05.45.63.97.41

Jauldes

École de la Braconne et garderie 05.45.20.64.20

Cantine 05.45.20.61.06



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Règlement Intérieur du SIVOS Coulgens-Jauldes

Le SIVOS Coulgens-Jauldes, a reçu les compétences pour assurer, au nom des deux communes, les services du temps périscolaire suivants :

- Le transport scolaire, ramassage dans les hameaux et navettes entre écoles, par convention avec les deux communes ;
- Les deux garderies ;
- L'accueil du matin et la sortie de fin de journée ;
- La restauration et la surveillance de la pause méridienne ;
- L'entretien des locaux.

Il gère également l'assistance technique auprès des enseignants de maternelle (ATSEM).

Le règlement intérieur des services périscolaires assurés par le SIVOS Coulgens-Jauldes ainsi que leurs modalités de règlement sont consultables en scannant le QR code suivant avec votre smartphone ou sur le site internet de Jauldes (www.jauldes.fr, rubrique périscolaire).



En cas d'empêchement, vous pouvez vous adresser au secrétariat du SIVOS pour obtenir un exemplaire papier.

Coulgens, le 1^{er} septembre 2022

La Présidente du SIVOS

Véronique PICHON

COUPON-REPONSE A RETOURNER COMPLETER POUR LE 9 SEPTEMBRE 2022

Nous soussignons M et Mme _____, responsable de l'enfant _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du SIVOS Coulgens-Jauldes et m'engage à le respecter tout au long de l'année scolaire 2022-2023.

A _____, le _____
Signature